

RAPPORT DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2019

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LOIR-ET-CHER
OCTOBRE 2020





EDITO

Si depuis plusieurs années déjà, le terme de développement durable est largement rentré dans le langage courant, encore faut-il que ce concept s'enracine dans la réalité. C'est pourquoi il est indispensable de se fixer des objectifs et des échéances afin de progresser et d'ajuster notre démarche. C'est là toute la vocation de ce rapport, qui permet à la fois de recenser les actions conduites par notre collectivité, tout en préfigurant l'agenda 2030 tel qu'il a été adopté par les Nations Unies voilà cinq ans.

À travers les cinq finalités (protéger le climat, protéger la biodiversité, vivre ensemble, être solidaire, entreprendre responsable) qui guident notre démarche depuis de nombreuses années, ce rapport présente plus de 50 actions qui répondent directement aux grands objectifs de développement durable.

Des indicateurs seront suivis d'années en années pour mesurer précisément les efforts réalisés et les améliorations sur le bien-être des Loir-et-Chériens.

Au-delà de notre collectivité, il s'agit également de renseigner au mieux le citoyen sur ces enjeux décisifs, qui engagent les conditions de vie des générations futures.

C'est pourquoi ce document, qui est disponible en ligne, est évolutif et interactif, avec des liens actualisés vers les nombreuses autres actions du conseil départemental et de ses partenaires.

C'est en poursuivant nos efforts avec intelligence, pragmatisme et bon sens, que notre département deviendra un exemple en terme de développement durable à l'horizon 2030.

Pour affronter les défis liés au changement climatique, notre meilleure stratégie est d'accompagner la transition écologique dans tous nos cantons.

Nicolas Perruchot

Président du conseil départemental de Loir-et-Cher

SOMMAIRE

Les 5 finalités du développement durable pour le conseil départemental :

1- PROTÉGER LE CLIMAT	7
2- PROTÉGER LA BIODIVERSITÉ	11
3- VIVRE ENSEMBLE	17
4- ÊTRE SOLIDAIRE	25
5- ENTREPRENDRE RESPONSABLE	37

L'AGENDA 2030

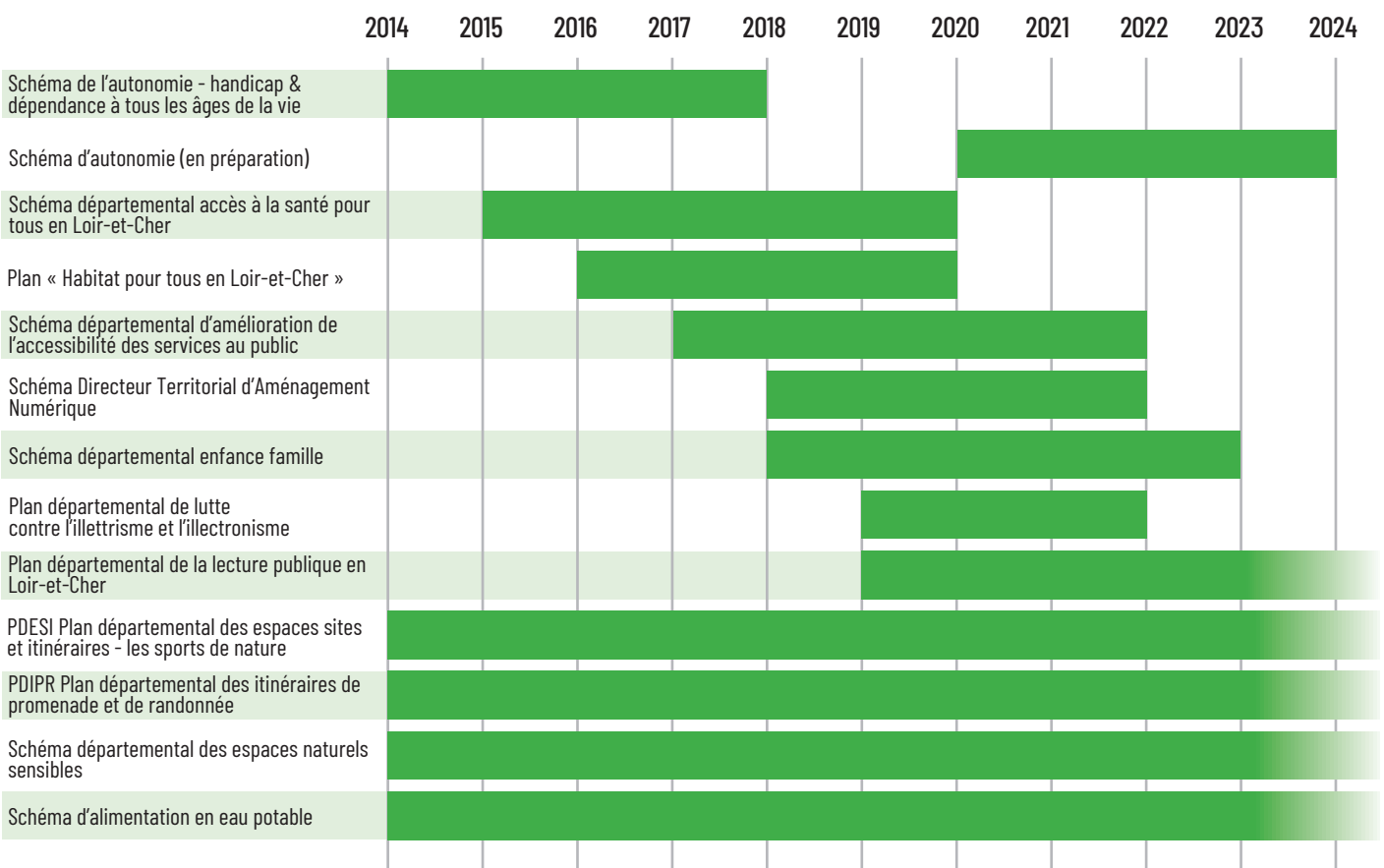
Les Nations-Unies ont adopté le programme du développement durable pour la période de 2015 à 2030 : **l'AGENDA2030**. Il se compose de **17 objectifs de développement durable (ODD)** et de **169 cibles**. Ces dernières sont à la disposition des organisations publiques et privées pour motiver leur contribution sous forme d'engagement.

Comme déjà évoqué dans les conclusions de son rapport de 2017, le département a identifié **les cibles** qui correspondent d'ores et déjà aux enjeux nationaux et internationaux dans **ses politiques publiques en 2019**.

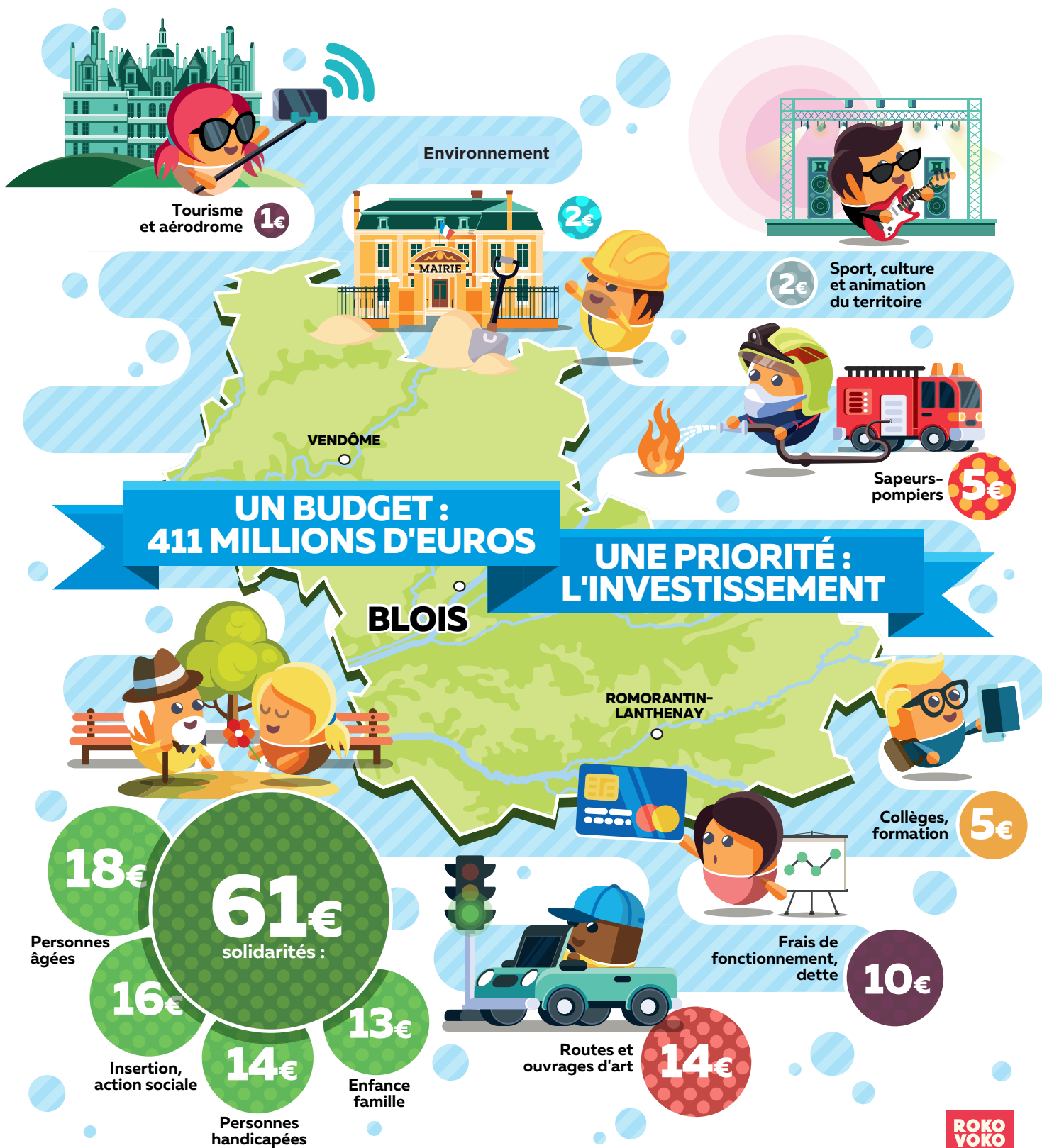
LES 17 OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



LE DÉPARTEMENT S'APPUIE SUR DES PLANS D'ORIENTATION POUR ASSEoir SES ACTIONS ET SES POLITIQUES



LE BUDGET ET LES DOMAINES D'INTERVENTION



ROKO VOKO

1 PROTÉGER LE CLIMAT



Si la nature n'a pas besoin de l'humanité, l'inverse n'est pas vrai. Les évolutions du climat vont dégrader le bien-être des populations. Le rôle de protection des populations exige que le conseil départemental veille aussi bien dans ses politiques publiques que dans son activité interne à diminuer l'impact de l'activité humaine sur les évolutions délétères du climat et de l'environnement en général.

1-1 MAÎTRISE DE LA CONSOMMATION ET DE LA DEMANDE EN ÉNERGIE

7

ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE



Cibles 7.2
7.3

13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES



Cibles 13.2
13.3

APRÈS 2019

Réduction de la consommation dans les bâtiments à usage tertiaire pour atteindre -40 % à l'horizon 2030, -50 % en 2040, -60 % en 2050.

Compenser la consommation électrique des collèges du conseil départemental de Loir-et-Cher par la production d'énergie photovoltaïque avant fin 2026.

Mise à jour du bilan carbone.

MAÎTRISE DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE DES BÂTIMENTS

Le conseil départemental a pour objectif de garantir la pérennité de son patrimoine bâti, et dans une logique d'optimisation de la gestion de ses locaux, il apparaît nécessaire de :

- mieux connaître la consommation de l'ensemble du patrimoine,
- réduire les consommations par la sobriété énergétique,
- se donner les moyens financiers d'un plan d'intervention ambitieux,
- recruter en 2019 un économiste de flux dédié au suivi et à l'optimisation des consommations de fluides de notre patrimoine,
- lancer en 2019 la démarche **Cube-S**, de sensibilisation et d'accompagnement vers les économies d'énergie dans les collèges.

RÉSULTATS OBTENUS EN 2019

Objectifs européens : les « 3 fois 20 » pour 2020 :

- améliorer de 20 % l'efficacité énergétique : 19,6% en 2019,
- réduire de 20 % les émissions de gaz à effet de serre : 21% en 2019,
- porter à 20 % la part des énergies renouvelables dans la consommation finale d'énergie : 18,2 % en 2019.

1-2 PRISE EN COMPTE DES IMPACTS ATMOSPHÉRIQUES DANS LE CHOIX D'AMÉNAGEMENT D'INFRASTRUCTURE

4

ÉDUCATION DE QUALITÉ



Cibles 4.3
4.a

7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE



Cibles 7.2, 7.3

13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES



Cibles 13.1, 13.2,
13.3

APRÈS 2019

Collège Louis-Pergaud à Neung-sur-Beuvron, travaux de rénovation à partir de l'été 2021. Enjeu environnemental fort et objectifs suivants :

- construire un bâtiment à énergie positive (BEPOS),
- obtenir le label « bâtiment biosourcé (CERTIVEA) ».

FAVORISER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET ENVIRONNEMENTALE

Avec un patrimoine composé notamment de 27 établissements scolaires, le conseil départemental a poursuivi le programme ambitieux de rénovation des collèges avec des actions portant essentiellement sur les **performances énergétiques**, **l'amélioration des espaces d'accueil** des élèves et les **conditions de travail des enseignants** et des **agents de la collectivité** qui veillent à leur entretien.

Collège Hubert-Fillay à Bracieux : recours massif aux matériaux biosourcés (bois, chanvre, lin, laine de bois), terrasses végétalisées, rénovation au niveau BBC. En 2019 : démarrage des travaux.

Collège Marie-Curie à Saint-Laurent-Nouan : géothermie sur nappe, niveau 3 du label biosourcé, construction bois, isolation paille d'origine locale, rénovation au niveau BBC. En 2019 : finalisation des études de conception.

Hôtel du département : rénovation des espaces d'accueil intérieur et remplacement de l'ensemble des menuiseries extérieures du cloître. En 2019 : validation du programme.

RÉSULTATS OBTENUS EN 2019

Dans ce cadre, il convient en particulier de souligner le programme important de restructuration et d'agrandissement du collège de Bracieux pour lequel les travaux ont été lancés en juin 2019.

1-3 PRISE EN COMPTE DE L'OBJECTIF DE RÉDUCTION D'ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE



Cible 8.9



Cible 9.1



Cible 11.4

APRÈS 2019

Qualification de la route équestre d'Artagnan (260 km)

Réalisation de pistes cyclables.

STRATÉGIE VÉLO & ITINÉRAIRES DE RANDONNÉE

- Afin de favoriser toutes les formes d'itinérance douce, le département a poursuivi les actions identifiées dans son schéma cyclable.
- Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan départemental des espaces, sites et itinéraires (P.D.E.S.I.), des subventions ont été versées en faveur de l'aménagement des sites et itinéraires de pratique de sports de nature.
- Le Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée intègre plus de 7 500 km de chemins ruraux inscrits afin d'être protégés.
- La route équestre d'Artagnan relie, sur près de 4 000 km, Lupiac (Gers) à Maastricht (Pays-Bas) sur les traces du célèbre mousquetaire. Les différentes routes se croisent à Chambord et desservent le sud de notre département.

RÉSULTATS OBTENUS EN 2019

1 507 km d'itinéraires dont 240 km inscrits au PDESI en 2019 et majoritairement en parcours cyclables intercommunaux.

Environ 500 000 € de financement de pistes cyclables au travers de la dotation départementale d'aménagement durable (DDAD).



Cible 7.2



Cibles 13.1, 13.2, 13.3

APRÈS 2019

Schéma directeur des mobilités.

VÉHICULES ÉLECTRIQUES OU HYBRIDES

La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte oblige à intégrer 20% de véhicules « propres » dans le renouvellement de notre parc de véhicules.

À noter qu'à compter du 1^{er} juillet 2021, l'obligation est renforcée à 30% (Loi du 24/12/2019).

RÉSULTATS OBTENUS EN 2019

Achat de 3 véhicules électriques soit 21% du renouvellement du parc.

Installation de 5 bornes de recharge pour les voitures du département.

1-4 ENCOURAGEMENT DE MODES DE PRODUCTION MOINS ÉMETTEURS DE GAZ À EFFET DE SERRE



Cible 7.2



Cible 12.2

APRÈS 2019

Plusieurs projets de chaudières collectives.

SOUTIEN À LA FILIÈRE BOIS

Le programme de soutien à l'équipement en chaudières bois collectives perdure et se déploie en lien avec les collectivités.

L'association [Bois Énergie 41](#) est reconnue depuis 2013 par Arbocentre, l'Ademe et la Région Centre-Val de Loire comme le relais départemental local pour l'animation, la promotion et le développement de l'utilisation du bois comme source d'énergie renouvelable. Le département soutient depuis de nombreuses années cette association pour promouvoir le bois énergie.

RÉSULTATS OBTENUS EN 2019

Chaudière bois déchiqueté de 60 kW au Plessis Dorin : économie 34 TeqCO₂ par an.

Chaudière bois déchiqueté de 140 kW à Chailles : économie 53 TeqCO₂ par an (= 15 voitures récentes parcourant 25 000 km par an). Superficie de 1 400 M² : volume chauffé : 4 320 M³.



Cible 8.4



Cible 12.2

APRÈS 2019

Perspectives pour 46 nouveaux télétravailleurs.

Révision du dispositif (suite au COVID).

TÉLÉTRAVAIL

Pour le domaine de la qualité de vie au travail, le département a poursuivi ses actions en actualisant le règlement du télétravail avec l'apport de plus de souplesse dans sa mise en œuvre, contribuant ainsi à la diminution des déplacements.

RÉSULTATS OBTENUS EN 2019

29 nouveaux télétravailleurs, soit un bilan de 97 agents exerçant leurs missions en télétravail (majoritairement 1 jour par semaine).

INDICATEUR SUR LA FINALITÉ



Émissions de gaz à effet de serre : 7 tonnes équivalent CO₂ par habitant en 2016.
Source : Lig'air/Oreges-Odace.

Soit - 12,5 % entre 2008 et 2016. Le recul observé est néanmoins inférieur à celui constaté en Centre-Val de Loire (- 21,7 %).

Le département émet plus de CO₂ qu'il n'en séquestre.

Part de la production des énergies renouvelables dans la consommation énergétique finale : 9,44 % en 2016.

Source : Lig'Air/Oreges - ODACE.

2

PROTÉGER LA BIODIVERSITÉ



La biodiversité représente l'ensemble du monde vivant selon 3 niveaux d'organisation : la diversité génétique, la diversité des espèces (faune et flore) et la diversité des écosystèmes. Elle constitue la composante essentielle de notre environnement.

La préservation de la biodiversité est l'une des composantes du développement durable, en particulier les ODD 11, 14, ainsi que 15, car elle assure la continuité du patrimoine naturel et contribue à l'alimentation de l'humanité. Le département joue un rôle décisif en prenant des initiatives pour la gestion des ressources locales, la préservation des milieux et la gestion plus durable et plus rationnelle de nos ressources. Il possède en effet de nombreuses compétences dans le domaine de l'eau, de l'aménagement des espaces naturels ou encore de la sensibilisation des habitants.

2-1 GESTION RATIONNELLE DES RESSOURCES NATURELLES



6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT

Cibles 6.3, 6.4, 6.5, 6.6



11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES

Cibles 11.4, 11.5

APRÈS 2019

Le conseil départemental est identifié par les services de l'État et de l'Agence régionale de santé pour co-piloter à l'échelle départementale des groupes de travail avec les collectivités afin de sécuriser l'alimentation en eau potable, notamment en période de crise (sécheresse par exemple).

GESTION DE L'EAU

À travers son service qualité de l'eau, le département exerce une mission d'assistance technique pour le bon fonctionnement de 157 systèmes d'assainissement (stations d'épuration + réseau) auprès de 114 collectivités.

Afin d'accompagner toutes les collectivités distributrices d'eau potable, le département a élaboré un schéma départemental d'alimentation en eau potable qu'il anime au quotidien et qui oriente les investissements structurants pour sécuriser l'alimentation en eau potable des habitants.

À l'échelle du département et à destination de l'ensemble des intervenants dans le domaine de l'eau (eau potable, assainissement, eaux pluviales, rivières), des missions de conseils, d'animation et de meilleures connaissances de la réglementation sont menées au quotidien.

RÉSULTATS OBTENUS EN 2019

Assainissement collectif : plus de 350 visites sur stations d'épuration et 130 bilans de fonctionnement réalisés.

Milieux aquatiques : plus de 400 analyses réalisées sur les cours d'eau du département.

Eau potable :

- 5 collectivités accompagnées dans leurs travaux de sécurisation et 7 nouvelles collectivités engagées dans la démarche,

- 16 études patrimoniales achevées en 2019 et 8 nouvelles collectivités engagées dans la démarche.



11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES

Cible 11.6



12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES

Cibles 12.3, 12.5

APRÈS 2019

Réalisation d'un diagnostic dans tous les établissements.

2 journées alimentation des collégiens programmées avec un atelier sur le gaspillage.

LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

Le conseil départemental soutient les circuits courts et permet aux collégiens d'avoir des produits locaux et de qualité dans leur assiette, d'apprécier et de redécouvrir les légumes et la saisonnalité. C'est aussi diminuer l'impact carbone en réduisant les émissions de gaz à effet de serre tout en permettant aux agriculteurs de trouver de nouveaux débouchés, de protéger nos milieux et nos ressources grâce à la réduction des emballages et déchets ou encore de favoriser les cultures bio ou raisonnées, et contribuer au bien-être et à la cohésion sociale par le maintien de l'activité en milieu rural.

Des actions de sensibilisation des chefs de cuisine de collège sont conduites en partenariat avec une association départementale.

RÉSULTATS OBTENUS EN 2019

13 collèges volontaires : un [bilan des actions](#) a été établi.

Une 1^{re} journée pédagogique a été organisée permettant à 11 classes de 6^e de 7 collèges publics et privés de découvrir par différents ateliers, les techniques de culture du blé, de maraîchage, d'élevage, l'art de la fabrication de pâtes, de produits laitiers, de fromage...

2- PROTÉGER LA BIODIVERSITÉ



Cible 4.7



Cible 12.8



Cible 13.3



Cible 15.a

APRÈS 2019

Officialisation de l'observatoire et mise en ligne du site web associé en 2020.

IMPULSION DE L'OBSERVATOIRE DE LA BIODIVERSITÉ

Fruit d'une réflexion engagée par le conseil départemental, un observatoire dédié à la biodiversité et aux effets du changement climatique en Loir-et-Cher est mis en place en partenariat avec l'Observatoire de l'économie et des territoires.

Il permet de rendre compte, au plus grand nombre, des évolutions observables localement, en s'appuyant sur les travaux réalisés par différents organismes experts. Une première série d'indicateurs sur les thèmes de la biodiversité, l'eau, l'agriculture, la forêt et l'artificialisation des sols est déjà proposée.

RÉSULTATS OBTENUS EN 2019

[Réalisation du prototype du site web.](#)

2-2 MÉTHODES AGRONOMIQUES ET SYSTÈMES DE PRODUCTION DURABLES



Cible 2.4



Cible 12.8



Cibles 15.1, 15.5

APRÈS 2019

Les installations et les actions d'animation vont se poursuivre en 2020 sur différents sites représentant les grandes régions naturelles de Loir-et-Cher.

Arrivée d'une collaboratrice en service civique à partir de septembre 2020 pour 7 mois.

PROJET MIEL ET POLLINISATION

En 2019, le département a décidé d'engager une action spécifique de soutien à la préservation des pollinisateurs en se dotant de ruches départementales et en agissant sur la préservation des pollinisateurs sauvages. Ainsi, les 4 premières ruches ont été installées en juin sur le site du Centre départemental de soins d'accompagnement et d'éducation (CDSAE) d'Herbault. Le suivi et l'entretien de ces ruches sont assurés par le Syndicat apicole de Loir-et-Cher dans le cadre d'un partenariat signé le 23 juin lors du comice de Salbris.

RÉSULTATS OBTENUS EN 2019

4 ruches installées.

2-3 LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DES MILIEUX

6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT



Cibles
6.3, 6.4, 6.5, 6.6, 6.b

APRÈS 2019

Un point d'étape est prévu en 2021, une attention particulière sera donnée pour d'éventuelles nouvelles actions à construire pour répondre au grand défi des effets du changement climatique sur la gestion de l'eau et prévenir au mieux les crises.

Ouverture d'un [observatoire de l'eau](#).

DÉPLOIEMENT D'UNE POLITIQUE LOCALE DE L'EAU

Pour la période 2019-2024, l'agence de l'eau Loire-Bretagne (AELB), le département de Loir-et-Cher et l'Observatoire de l'économie et des territoires ont signé une convention le 5 juillet 2019 et se sont engagés à contribuer à la mise en œuvre de la politique locale de l'eau, dans toutes ses composantes :

- l'assainissement,
- l'alimentation en eau potable et la protection de la ressource,
- les milieux aquatiques,
- les réseaux de mesures de suivi des eaux (suivis qualitatifs et quantitatifs).

RÉSULTATS OBTENUS EN 2019

Signature du cadre partenarial.

2-4 PRÉSERVATION DE LA DIVERSITÉ DES HABITATS ÉCOLOGIQUES ET DES PAYSAGES

6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT



Cible 6.6

15 VIE TERRESTRE



Cibles
15.1, 15.5, 15.9

APRÈS 2019

Travaux du sentier découverte « Croquis sur Loire » sur l'ENS « La Terrasse de la Loire » à Veuzain-sur-Loire.

Édition d'un livre unique « [Espaces naturels sensibles – Découverte du patrimoine naturel en Loir-et-Cher](#) ».

Objectif ? Faire connaître davantage au public ces sites remarquables du département. Disponible gratuitement dans les offices de tourisme et chez différents partenaires, ce document est aussi en ligne sur www.nature41.fr

ANIMATION DU RÉSEAU DES ESPACES NATURELS SENSIBLES (ENS)

En collaboration avec nos partenaires, des travaux de valorisation et de suivis de sites ENS sont réalisés.

De plus, afin d'améliorer la connaissance de notre patrimoine naturel, une étude « bryophytes » (petites plantes dépourvues de fleur et sans racine) a été réalisée sur le site de « l'Étang des Lévrys » à Nouan-le-Fuzelier. Elle a permis d'inventorier 85 espèces dont 65 mousses et 20 hépatiques parmi lesquelles 22 variétés sont menacées. À noter que cette étude a permis de découvrir [6 nouvelles espèces en Loir-et-Cher](#).

RÉSULTATS OBTENUS EN 2019

Travaux à l'Étang de Malzoné.

Création d'un nouvel accès sur le site de [Buisson Sabotier](#) à Landes-le-Gaulois.

Réalisation d'un suivi sur l'efficacité du passage de la petite faune (batrachoduc) sur le site du [Marais des Rinceaux](#) à Valencisse.

Installation de compteurs piétons autonomes sur 10 ENS. Installés en juin, ils ont permis de constater une fréquentation de plus de 40 000 personnes sur six mois d'observation de juin à décembre.



Cible 11.4



Cible 12.2



Cibles 15.1, 15.2, 15.5, 15.9

APRÈS 2019

Acquisition en juillet 2020 de 170 ha.

Renaturalisation de marais et préparation éco-pâturage automne 2020.

ACQUISITION D'UN ESPACE NATUREL

Dans le cadre de sa compétence en matière d'espaces naturels sensibles, qui vise à préserver la qualité des sites, paysages et milieux naturels ainsi qu'à permettre leur ouverture au public, une opportunité s'est présentée, en 2019, avec la mise en vente d'une propriété d'environ 172 hectares située dans la réserve naturelle nationale des « Vallées de la Grand-Pierre et Vitain ».

L'objectif est d'asseoir concrètement la politique départementale en matière d'espaces naturels sensibles et de porter en propre les actions en faveur de la biodiversité dans un espace de haute valeur environnementale et patrimoniale recensant plus de 2 900 espèces de faune et de flore où les enjeux sont nombreux :

- reprise en main de la gestion forestière,
- réouverture des zones de marais,
- promotion de l'éco-pâturage,
- diversification du réseau des chemins de randonnée par l'ouverture de nouveaux secteurs au public,
- création de chantiers scolaires et d'accueil des classes vertes.

RÉSULTATS OBTENUS EN 2019

Le département se porte acquéreur à l'automne 2019.

2-5 INTÉGRATION DES ENJEUX DE BIODIVERSITÉ DANS NOS POLITIQUES



Cible 9.1



Cibles 15.1, 15.5, 15.9

APRÈS 2019

Tour à hirondelles au collège de Morée.

BIODIVERSITÉ ET PATRIMOINE

Une démarche importante d'intégration de la biodiversité a été initiée dans le projet d'aménagement du patrimoine départemental (bâtiments et routes) :

- installation de nichoirs à chauve-souris,
- abris à hirondelles,
- diagnostic chauves-souris dans les collèges,
- travaux de continuité écologique sur des radiers de pont.

RÉSULTATS OBTENUS EN 2019

*Travaux sur radier du pont de la Ville-aux-Clercs (continuité écologique).
Installation de nichoirs à Chiroptères.*

2-6 SENSIBILISATION À L'ENVIRONNEMENT



Cible 4.7



Cible 12.8



Cible 13.3

APRÈS 2019

Publication du [livret des ENS](#).

Soutien à la publication d'un ouvrage et d'une exposition sur [la Guifette de Thierry Lebert](#).

Financement d'une exposition de photos animalières d'[Alexandre Roubalay](#).

SOUTIEN À LA PUBLICATION DE LIVRES

Le département a soutenu la réalisation de deux ouvrages :

- « [Instants de Loire](#) » de Gérard Fauvet, photographe dont l'ouvrage est dédié à la faune et la flore du fleuve,
- « [Les Lutins de la Nuit](#) » par l'association Micromam dont l'ouvrage nous fait découvrir le loir et le lérot (deux petits mammifères nocturnes).

RÉSULTATS OBTENUS EN 2019

Publication de 2 livres.

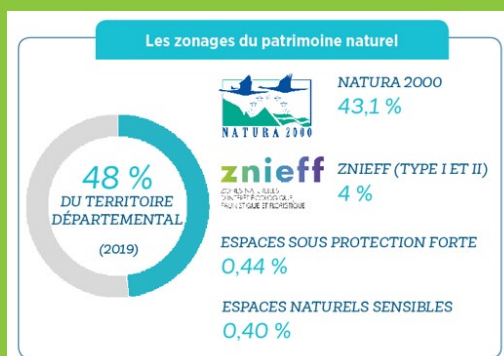
INDICATEUR SUR LA FINALITÉ

15 VIE TERRESTRE



Part du territoire couvert par des zonages de biodiversité et d'espaces protégés : 48 % en 2019.

Le Loir-et-Cher occupe le 2^e rang des départements métropolitains pour la surface classée au titre de Natura2000.



Source : Inventaire National du Patrimoine Naturel (2019)

3

VIVRE ENSEMBLE



Le développement durable a pour enjeu essentiel d'assurer un développement équitable, « il ne saurait être appelé durable s'il laissait des hommes et des femmes à l'écart de ces biens et services essentiels à l'épanouissement ». Toutefois, ces besoins ne sont pas uniquement matériels même s'il s'agit de la première marche vers la durabilité. De ce fait, il est important d'assurer un accès à l'éducation, à la culture, au sport pour tous et pour l'épanouissement de chacun, ce qui rejoint en grande partie les ODD 3, 4, 5 et 10. De plus, le développement durable suppose un projet de renouveau par le biais d'une démocratie participative et contributive en lien avec l'ODD 17. Il s'agit d'associer les citoyens aux prises de décisions. Les collectivités territoriales – et notamment le département – jouent un rôle essentiel dans cette finalité. Au plus près des aspirations des habitants et des acteurs locaux, être acteur pour l'épanouissement de chacun s'impose.

3-1 ACCÈS DE CHACUN À UNE ÉDUCATION DE QUALITÉ



Cibles 4.5, 4.a

QUALITÉ DE VIE AU COLLÈGE ET POLITIQUE DE SOUTIEN EN DIRECTION DES JEUNES - L'ÉDUCATION

L'offre éducative s'articule autour de 37 établissements (27 collèges publics et 10 collèges privés), 15 825 collégiens, avec un budget 2019 de près de 8 millions d'euros consacré aux actions menées dans les collèges.

La réussite scolaire et l'épanouissement des jeunes est une des priorités du département. Pour cela, il assure l'accueil, la restauration, l'hébergement, l'entretien général et technique et les dépenses de fonctionnement des collèges. Pour les collèges privés, il participe aux dépenses de fonctionnement selon les mêmes modalités que pour les collèges publics.

Notre collectivité soutient aussi un certain nombre de politiques en faveur de l'éducation comme le dispositif « *top voyages éducatifs* » consacré aux sorties scolaires, un soutien à l'éducation artistique et culturelle (ateliers artistiques et ateliers de culture scientifique et technique, classes à projets, résidence d'artistes, classes à horaires aménagés « *théâtre* » et « *musique* ») ainsi qu'à l'orientation et à la formation des jeunes.

RÉSULTATS OBTENUS EN 2019

Participation à l'organisation d'un forum départemental de l'orientation à destination des collégiens et des lycéens, du 7 au 9 mars 2019.

APRÈS 2019

Conduite d'actions d'éducation à l'environnement.

Formation d'éco-délégués.

Lancement du premier appel à projet Biodiversité-Eau-Climat expérimenté en 41 dès septembre 2020.



Cibles 4.4, 4.7



Cible 13.3

STARTUP TEENS'41

En partenariat avec l'association Loir-et-Cher Tech, le conseil départemental a organisé la seconde édition de Startup teens'41. Le principe ? Comme les grands, les élèves de 10 à 13 ans du Loir-et-Cher, qui ont une idée de produit, de service, d'entreprise... pour changer le monde, peuvent venir expérimenter l'aventure entrepreneuriale.

Pour cette seconde édition, dont le thème central était le climat, en groupes, les adolescents ont présenté une idée de service ou de produit susceptible d'avoir un impact sur la préservation de notre planète, et développé le projet.

RÉSULTATS OBTENUS EN 2019

[Six projets primés.](#)

Journée du 07/12/2019 : 36 jeunes.

APRÈS 2019

3^e édition prévue le 12/12/2020

3-2 GOUVERNANCE ET DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE



Cibles 4.4

APRÈS 2019

Édition du CDJ 2019-2020 sur « Les châteaux du Loir-et-Cher » reporté compte tenu de la crise sanitaire. Nouveau concept à l'étude.

CONSEIL DÉPARTEMENTAL JUNIOR

Chaque année, le conseil départemental organise un conseil départemental junior à destination des élèves de 6^e volontaires, afin de promouvoir la notion de citoyenneté active auprès des plus jeunes.

RÉSULTATS OBTENUS EN 2019

Le conseil départemental junior a mobilisé 200 élèves de 8 collèges sur le thème « Les animaux dans le Loir-et-Cher » en lien avec la défense de la biodiversité. Valorisation numérique des sujets (blog 100% collégiens, Facebook).

Présentation des ENS et du patrimoine naturel à une classe de 6^e.

3-3 MANGER LOCAL



Cibles 2.1, 2.2, 2.3,



Cible 12.2



Cible 17.17

APRÈS 2019

La plateforme est opérationnelle en début d'année 2020.

Journée portes ouvertes chez les producteurs.

Animations dans les collèges.

www.agrilocal41.fr

ADHÉSION À L'ASSOCIATION AGRILocal

Afin de dynamiser le développement de l'approvisionnement en circuit de proximité pour la restauration collective, agir en faveur de l'agriculture et renforcer l'économie locale, le département a décidé, en juillet 2019, d'adhérer à l'Association Agrilocal. Cette plateforme internet permet une mise en relation simple, immédiate et sans intermédiaire entre les producteurs locaux et les acheteurs de la restauration collective.

RÉSULTATS OBTENUS EN 2019

Mise en œuvre d'une plateforme personnalisée à l'automne 2019.

Résultats : 50 producteurs et 50 acheteurs inscrits depuis début 2020.



Cible 2.1, 2.2, 2.4



Cible 12.2

APRÈS 2019

Extension de la livraison de légumes frais aux autres collèges.

Construction d'une légumerie départementale.

Étude d'une logistique départementale.

LÉGUMERIE POUR LES COLLÈGES

Dans le domaine de la restauration scolaire, 2019 a vu la mise en service progressive d'une plateforme de préparation et de livraison de denrées, à destination des restaurations scolaires et en provenance de circuits courts.

Une petite légumerie a été installée à titre expérimental pour 3 collèges, aux ateliers du grain d'or (entreprise adaptée) au Controis-en-Sologne. 3 légumes (pommes de terre, carottes, oignons) y sont nettoyés, épluchés, coupés et mis sous vide avant d'être livrés dans les 3 collèges afin de privilégier des légumes produits localement.

RÉSULTATS OBTENUS EN 2019

3 légumes dans 3 collèges.

3- VIVRE ENSEMBLE

2 FAIM «ZÉRO»



Cibles 2.1, 2.2

12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES



Cible 12.2

17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS



Cible 17.17

APRÈS 2019

Évolution du site pour plus d'ergonomie et de fonctionnalités.

Référencement d'une centaine de restaurants et bonnes tables

www.saveurs41.fr

SAVEURS41

Initié par le conseil départemental, cet outil offre une photographie instantanée des mille et une richesses gustatives de Loir-et-Cher, grâce à une base de données exhaustive géo-référencée des producteurs et artisans des métiers de bouche.

Développée avec l'Observatoire des territoires, la chambre d'agriculture et la chambre des métiers et de l'artisanat, cette plateforme favorise les circuits courts, tant pour les résidents que les touristes de passage.

RÉSULTATS OBTENUS EN 2019

300 producteurs et 100 artisans des métiers de bouche.



3-4 RAPPROCHER L'ADMINISTRATION DE SES CITOYENS

3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE



Cible 3.8

9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE



Cible 9.c

10 INÉGALITÉS RÉDUITES



Cible 10.2

APRÈS 2019

Évolution vers de nouveaux services en ligne :

- aide exceptionnelle aux travailleurs non salariés,
- demandes d'allocation personnalisée d'autonomie.

PORTAIL D'E-ADMINISTRATION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Le département s'adapte aux évolutions du numérique et offre de nouveaux services aux Loir-et-chériens avec un portail d'e-administration.

Ce projet innovant permet ainsi une facilité d'accès à l'information, sans déplacement inutile ou contrainte horaire. Ouvert 24h/24, 7j/7, il permet, entre autres, de saisir des demandes, d'en suivre le traitement en ligne et d'échanger avec l'administration : services.departement41.fr

Le premier téléservice mis en œuvre est dédié aux usagers de la maison départementale des personnes handicapées (MDPH).

Pour l'administration, ce service vise à agir sur les délais de traitement en offrant une réactivité indispensable à la prise en charge des situations.

RÉSULTATS OBTENUS EN 2019

146 demandes en ligne.

Extension du service avec les subventions aux associations et organismes publics.

3-5 ACCÈS DE CHACUN À UNE PRODUCTION CULTURELLE DE QUALITÉ



Cible 4.7



Cible 11.4

CULTURE POUR TOUS

Le conseil départemental soutient la culture sous diverses formes :

- La direction de la lecture publique, en charge des bibliothèques et médiathèques rurales, organise des nombreux événements.
- Avec le dispositif Festillésime 41, le public peut découvrir des spectacles partout en milieu rural, toute l'année.
- Le département aide aussi de nombreux festivals (Jazzin'Cheverny, les Rockomotives...).
- La collectivité soutient l'éducation artistique et culturelle en axant sa politique en faveur des zones rurales éloignées d'une offre culturelle, en mobilisant les écoles primaires et les collèges avec des projets de co-création artistique sur diverses thématiques.
- En 2019, la Fondation du patrimoine a octroyé 38 labels aux propriétaires privés dont 19 dans le cadre d'un partenariat avec le conseil départemental et lancé 8 souscriptions publiques auprès des communes pour un montant total de travaux de 4,2 M€. Ces projets de restauration contribuent au maintien d'emplois dans le secteur du bâti ancien des entreprises locales pour sauvegarder le patrimoine de proximité, garant d'un développement local durable.
- Depuis 2017, le conseil départemental propose la visite gratuite de 2 sites patrimoniaux. Cette opération connaît un vrai succès démontrant l'attachement des habitants à leur patrimoine.
- Les archives départementales conduisent un programme de numérisation et de mise en ligne des documents les plus sollicités par les internautes, notamment par les généalogistes, avec 5,7 millions de pages numérisées dont 4,8 millions concernent les registres paroissiaux et d'état-civil.

RÉSULTATS OBTENUS EN 2019

Bilan favorable pour les deux châteaux, particulièrement pour Talcy qui a accueilli en un mois 13 600 visiteurs, (soit le nombre d'entrées enregistrées en 2018) et 20 000 pour Cheverny.

À l'occasion du 500^e anniversaire de la Renaissance (pose de la 1^{re} pierre du Château de Chambord et décès de Léonard de Vinci), différentes manifestations à l'échelle régionale tout au long de l'année. Fréquentation record du Domaine de Chambord avec 1 130 000 visiteurs.

Festival Vagabondag(e)s : 966 personnes ont participé au festival donc 387 aux 14 ateliers de pratique et d'expérimentation avec un succès important des ateliers FabLab qui ont réuni chacun autour de 60 personnes, 200 personnes à la journée d'ouverture « Nos amis les robots » et 379 à la résidence km².

Éducation artistique et culturelles : 8 projets pour 683 élèves participants et 1 300 élèves sensibilisés. 22 millions de pages d'archives ont été consultées en 2019 par les internautes, via le portail culture41.fr.

APRÈS 2019

Visite gratuite du château Royal de Blois et de Villesavin en 2020.

3- VIVRE ENSEMBLE



Cible 3.8



Cible 4.6



Cible 9.c



Cible 10.2

APRÈS 2019

Le Contrat Territoire-Lecture (CTL) 2017-2019 signé avec la DRAC Centre-Val-de-Loire a permis de mener cette expérience concluante à l'échelle du Blaisois et du pays de Chambord. Désormais les Ideas Box pourront être déployées sur l'ensemble du réseau de lecture publique.

IDEAS BOX

La Direction de la lecture publique (DLP) a fait l'acquisition d'une Ideas Box auprès de Bibliothèques Sans Frontières, en juin 2018 après un travail de co-construction des contenus. Il s'agit d'une bibliothèque en kit, présentée sous forme de quatre modules colorés, permettant de mettre en place des partenariats hors les murs des bibliothèques avec les structures sociales. Cet outil peut se déployer en multiples situations et ainsi créer un lieu ludique et convivial qui facilite les interactions avec les publics éloignés des structures institutionnelles, en particulier en ruralité. Trois journées de formation entre mai 2019 et janvier 2020 à l'utilisation de l'Ideas Box mêlant personnels de la lecture publique et du social ont été organisées.

RÉSULTATS OBTENUS EN 2019

*68 personnes ont participé aux trois journées de formation entre mai 2019 et janvier 2020 à l'utilisation de l'Ideas Box, mêlant personnels de la lecture publique et du social.
10 communes ont déployé l'Ideas Box en 2019, pour une fréquentation de plus de 400 personnes.*



Cibles 4.6, 4.7, 4.10

PLAN DÉPARTEMENTAL EN FAVEUR DE LA LECTURE PUBLIQUE

Le réseau de lecture publique regroupe 128 antennes à fin 2019. 80 % des 264 communes relevant de la compétence du département sont équipées d'une bibliothèque, couvrant ainsi 88 % de la population concernée (les communes de plus de 10 000 habitants ne sont pas comprises dans le réseau départemental), soit plus de 218 000 habitants.

Ce nouveau plan 2019-2026 s'articule ainsi autour de trois axes, chacun décliné en actions :

Axe 1 : accompagner les territoires face aux enjeux des nouvelles pratiques culturelles.

Axe 2 : accompagner l'innovation en bibliothèque.

Axe 3 : accompagner et former les usagers aux nouvelles pratiques culturelles et numériques, en particulier les publics fragiles.

RÉSULTATS OBTENUS EN 2019

La DLP a obtenu en octobre 2019 le label national du Ministère de la Culture "bibliothèque numérique de référence (BNR)". Ce label a permis la constitution de BibLab, un FabLab itinérant dans les bibliothèques, ayant pour objectif d'accompagner les Loir-et-Chériens dans la découverte et la pratique d'outils numériques innovants.

L'accent a été mis sur la constitution de collections inclusives (seniors, publics en situation de handicap moteur ou cognitif) afin de permettre l'accès à la lecture au plus grand nombre.

APRÈS 2019

Poursuite des actions du plan.

[Vivre autonome 41](#)

3-6 LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ ET CONTRE TOUTES FORMES D'EXCLUSION

VIVRE AUTONOME 41



Cibles 1.2, 1.3



Cible 3.8



Cible 5.4



Cible 10.4

APRÈS 2019

Finalisation et mise en œuvre du schéma de l'autonomie 2021-2025.

Journée départementale d'ouverture de la Semaine Bleue et anniversaire de Vivre Autonome 41 (10 ans) avec l'organisation d'une table ronde et divers ateliers dont le thème sera : « Ensemble, bien dans son âge, bien dans son territoire - un enjeu pour l'après Covid ».

Créée en 2010, « Vivre Autonome 41 » est une plate-forme départementale d'information pour les usagers et de coordination pour les professionnels.

La première mission consiste à accueillir, informer, conseiller et orienter les personnes âgées en perte d'autonomie et les personnes en situation de handicap.

La seconde mission consiste à animer les réseaux de professionnels au travers d'informations collectives à destination des professionnels du département.

Vivre Autonome 41 est la porte d'entrée de l'autonomie en Loir-et-Cher.

RÉSULTATS OBTENUS EN 2019

22 permanences réparties sur tout le département afin d'être présent au plus près des usagers.

6 585 sollicitations (accueil téléphonique, accueil physique en permanence ou à domicile).



Cible 1.3



Cibles 3.7, 3.8



Cible 5.4



Cible 10.4

APRÈS 2019

La mise en place du projet de contractualisation avec l'État concernant la stratégie nationale de prévention et de la protection de l'enfance.

ENFANCE-FAMILLE PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE

La direction enfance famille intervient sur le champ de la santé publique, de la prévention et de la protection de l'enfance. Elle est garante de la définition de la politique enfance famille et veille à apporter les outils nécessaires à sa juste appropriation auprès de l'ensemble des professionnels concernés. Elle coordonne l'ensemble des acteurs institutionnels sur le plan départemental.

Sur le plan stratégique, 3 orientations majeures :

- développer la prévention et la faire vivre de manière transversale,
- garantir une qualité de vie et une sécurité affective aux enfants accueillis,
- sensibiliser les Loir-et-Chériens, éduquer les enfants aux actions de prévention et de protection de l'enfance et évaluer les impacts sociétaux des actions du département.

RÉSULTATS OBTENUS EN 2019

La journée départementale de l'enfance a permis à plus de 300 professionnels de se retrouver autour de la thématique de l'attachement.

INDICATEURS SUR LA FINALITÉ



Part de la population couverte par le réseau de lecture publique : 88,1 % fin 2018 (en dehors des communes de plus de 10 000 habitants).

Nombre de points d'accès « grand public » aux outils numériques : 252 à fin 2019.
Source : Observatoire de l'Économie et des territoires.

Part des jeunes ayant participé à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) en difficulté de lecture : 13,4 % en 2019.

4

ÊTRE

SOLIDAIRE



Le développement économique n'implique pas nécessairement un progrès social (ODD 8 et 10). Dans un contexte de forte compétition entre les territoires et au niveau international par la mondialisation, la cohésion sociale et la solidarité entre territoires et générations sont plus que jamais nécessaires. Favoriser la cohésion sociale, c'est la capacité donnée à notre société d'assurer le bien-être de tous ses citoyens. Ce bien-être se traduit par la possibilité pour tout un chacun d'accéder, quel que soit son niveau de vie, aux besoins essentiels : alimentation, logement, santé, accès égal au travail, sécurité, éducation, droits humains, culture et patrimoine, etc. Le conseil départemental de Loir-et-Cher agit en cherchant à réduire les inégalités selon les territoires et les ressources. Il cherche également à offrir à tous un meilleur cadre de vie et un accès égal aux services, tout en revitalisant les territoires ruraux. Cette finalité doit intégrer une meilleure solidarité intercommunale et œuvrer à la prévention de l'incivilité, des risques et de l'insécurité sociale.

4-1 COHÉSION SOCIALE ET TERRITORIALE



Cible 9.c

APRÈS 2019

Il reste donc encore une vingtaine de Nœuds de raccordement optique (NRO) dont les emplacements sont en cours de validation avec les communes ou les communautés de communes. Ces derniers nœuds techniques seront posés dans le courant du premier semestre 2020.

Fin 2023, 100% du territoire de Loir-et-Cher bénéficiera du très haut débit par la fibre optique.

DÉPLOIEMENT DU TRÈS HAUT DÉBIT

Le département est à l'initiative de la création d'un syndicat mixte interdépartemental « [SMO Val-de-Loire Numérique](#) » qui déploie la fibre dans tous les territoires ruraux.

Le Loir-et-Cher est caractérisé par un habitat dispersé qui complique l'accès au haut débit. Plus nous sommes éloignés des centraux téléphoniques, moins le réseau est performant. Conscient des enjeux fondamentaux du numérique pour l'avenir de notre territoire (avec une utilisation d'internet de plus en plus importante), le conseil départemental a une volonté forte de réduire la fracture numérique et fait de l'accès au Très Haut Débit pour tous les Loir-et-Chériens une priorité. Il s'est fixé comme objectif d'amener plus de 10 mégabits à minima pour tous les habitants du département.

RÉSULTATS OBTENUS EN 2019

Désormais, 75 Nœuds de raccordement optique (NRO) ont été installés sur le périmètre du projet pour un total de 96 prévus à terme.

Inauguration à Vendôme du premier plateau technique mobile de formation dédié à la fibre optique. Solution de formation innovante proposée pour la première fois en France.



Cibles 1.2, 1.3



Cibles 3.7, 3.8



Cible 5.6



Cible 10.4



Cible 11.1

APRÈS 2019

Dans le cadre du plan pauvreté, une réflexion sera menée sur l'accès au numérique pour tous et l'accueil inconditionnel de proximité au sein de nos structures.

MAISON DÉPARTEMENTALE DE LA COHÉSION SOCIALE (MDCS)

Le conseil départemental de Loir et Cher a la volonté d'offrir à tout public qui se présente dans ses services, sans exclusion, un accueil, une orientation et/ou un premier accompagnement de qualité. Les 5 maisons départementales de la cohésion sociale (MDCS), véritables lieux d'accueil de proximité, permettent une meilleure réactivité dans les démarches administratives de logement, d'accès aux soins, d'insertion, de mobilité, d'accompagnement d'ordre familial et éducatif ou encore lors d'une grossesse. Ces lieux sont des portes d'entrées de l'action médico-sociale, sans oublier leurs valeurs communes : l'autonomie de l'individu, le respect de la dignité individuelle et collective, et l'équité dans l'accès aux droits.

RÉSULTATS OBTENUS EN 2019

Les MDCS ont accueilli 32 637 personnes (+3,24%) et répondu à 120 805 (-4,83%) appels téléphoniques.

Cela représente plus de 153 000 demandes.

Développement du partenariat de proximité : organisation de cafés partenaires, d'un forum de la santé mentale, d'une journée de sensibilisation sur les outils de la fédération régionale des acteurs en promotion de la santé.

4-2 INCLUSION SOCIALE ET ACCÈS À L'EMPLOI POUR TOUS

4

EDUCATION DE QUALITÉ



Cibles 4.5, 4.6

10

INÉGALITÉS RÉDUITES



Cibles 10.2, 10.3

LUTTE CONTRE « ILLETTRISME » ET

L'illettrisme désigne la situation des personnes de plus de 16 ans qui ont été scolarisées en France et n'ont pas acquis une maîtrise suffisante de la lecture, de l'écriture et des compétences de base pour être autonomes dans des situations simples de la vie quotidienne. Grande cause nationale depuis 2013, la lutte contre l'illettrisme est une priorité constante des pouvoirs publics. Le gouvernement énonce un objectif d'éradication de l'illettrisme des salariés et des demandeurs d'emploi, ce qui appelle une réponse très ambitieuse. En 2018, le département a décidé d'établir un diagnostic de territoire et de faire des propositions pour une politique globale de lutte contre l'illettrisme.

Les premiers constats montrent une situation assez alarmante : le taux d'illettrisme en Loir-et-Cher serait supérieur à 12%. En Loir-et-Cher, le nombre de non diplômés est supérieur à celui du national et la cartographie montre des territoires fragiles au niveau du Perche, de la Vallée du Cher et du Romorantinais.

Par ailleurs, l'offre de formation sur les savoirs de base est insuffisante ou inadaptée, voire inexistante en milieu rural. Or l'illettrisme est un des freins à l'insertion et au retour à l'emploi parmi les plus forts.

Le plan de lutte contre l'illettrisme fixe les objectifs suivants :

- mobiliser les forces territoriales,
- renouer le contact avec les publics,
- utiliser le numérique comme levier d'insertion,
- développer et coordonner un réseau de bénévoles pour accompagner les apprenants,
- contribuer à reconstruire une offre complète de formation,
- mettre en place un dispositif d'observation permanent,
- agir progressivement en adaptant la démarche au plus près des besoins.

RÉSULTATS OBTENUS EN 2019

*Approbation du plan de lutte contre l'illettrisme : Plan illettrisme et illettronisme 2019-2022
Signature d'une convention avec l'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme (ANLCI), pour renforcer un partenariat déjà existant.*

Mobilisation des forces territoriales : trois réunions d'arrondissement représentant une cinquantaine d'acteurs locaux .

12 septembre 2019 : organisation d'une rencontre dans le cadre des JNAI (Journées nationales d'action contre l'illettrisme) dont le but ultime est de permettre à chaque citoyen du département de développer son autonomie en « trouvant son chemin » à travers un éventail de solutions existantes et nouvelles.

Film « Témoignages ».

Des actions de prévention de l'illettrisme dès le plus jeune âge ont été mises en œuvre par la DLP dans le cadre du label national du ministère de la culture Premières Pages : formations in-situ de personnels des bibliothèques et de la petite enfance conjointement, dotation de malles d'albums pour animer des séances de bébés lecteurs, la 4^e édition du mini-festival Raconte bébés autour de la lecture aux tout-petits en Sologne a rassemblé 270 enfants et leurs parents, dont certains ont découvert la bibliothèque et se sont inscrits pour la première fois. Mise en place en septembre 2019 par la DLP d'un comité de lecture interprofessionnel (bibliothèque, enseignement, social) autour des fonds Facile à Lire visant à constituer une offre de livres accompagnant les adultes en situation d'illettrisme.

APRÈS 2019

Poursuite des réunions de travail entre acteurs locaux, élus, associatifs, et services publics pour une mise en marche sur l'ensemble des territoires courant 2020.

4- ÊTRE SOLIDAIRE



Cibles 4.4, 4.5



Cibles 8.5, 8.6



Cibles 10.2, 10.3, 10.4

APRÈS 2019

Évaluation de la nouvelle organisation du FAJD et du dispositif d'aides financières.

LUTTE CONTRE L'EXCLUSION DES JEUNES EN DIFFICULTÉ

Le fonds d'aide aux jeunes en difficulté (FAJD) a permis de soutenir la réalisation du projet d'insertion défini entre le jeune et un référent dans le cadre d'un accompagnement personnalisé. Il peut être sollicité au titre de l'alimentaire ; de la santé/des soins ; de l'hygiène/de la vêture ; du mobilier de première nécessité ; de la mobilité (frais de déplacement, achat / assurance / réparation / location d'un moyen de locomotion) ; des équipements professionnels ; de l'inscription à un concours ; de la formation au permis (AM et B) ; des frais pédagogiques de formation.

Par ailleurs, même si le transport scolaire est devenu une compétence du niveau régional, le transport des élèves en situation de handicap est pris en charge par le département.

RÉSULTATS OBTENUS EN 2019

Plus de 75% des dossiers d'insertion ont été acceptés.

Année scolaire 2018-2019, 337 élèves en situation de handicap transportés.

Accueil de 150 mineurs non accompagnés (MNA) et accompagnement sur le plan social et sur le champ de l'insertion, signature de CJM pour les jeunes ayant bénéficié d'un accueil au titre de l'aide sociale à l'enfance (ASE) dans l'objectif de favoriser leur autonomie sur le plan social et sur celui de l'emploi.



Cibles 1.2, 1.3, 1.5



Cible 4.4



Cibles 8.6



Cibles 10.1, 10.2, 10.4

REVENU DE SOLIDARITÉ ACTIVE (RSA)

Dispositif piloté par le conseil départemental, le RSA est une prestation créée pour encourager l'accès ou le retour à l'emploi. Il est versé sous la forme d'une allocation en fonction de la composition familiale et du montant des ressources du foyer.

Le bénéficiaire du RSA a droit à un accompagnement social et professionnel adapté à ses besoins et organisé par un référent unique. Pour parvenir à un objectif d'emploi et/ou de formation, un plan d'action est mis en place et formalisé dans le cadre d'un contrat d'engagements réciproques ou d'un projet personnalisé d'accès à l'emploi.

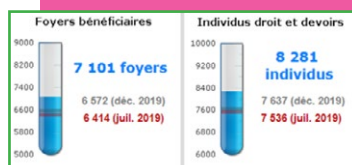
Le bénéficiaire du RSA est tenu de rechercher un emploi, d'entreprendre les démarches nécessaires à la création de sa propre activité ou d'engager les actions nécessaires à une meilleure insertion sociale ou professionnelle.

2019 a été marquée par la mise en œuvre d'une nouvelle organisation pour la prise en charge des allocataires du RSA.

RÉSULTATS OBTENUS EN 2019

Après une baisse consécutive sur deux années de 6,7 %, nous constatons en 2019 une augmentation du nombre d'allocataires de 1,9 % : 6 983 foyers (ménages) d'allocataires du RSA, correspondant à environ 8 273 allocataires (individus) soumis aux droits et devoirs.

Consolidation des espaces RSA : plateforme d'orientation avec une information collective sur les droits et devoirs (diffusion d'un film, échanges questions/réponses avec le public) : 911 personnes convoquées en 2019, 38 espaces réalisés, 346 personnes reçues.



4- ÊTRE SOLIDAIRE

L'OFFRE D'INSERTION ET LA TRANSITION VERS L'EMPLOI



Cible 4.4



Cibles 8.5, 8.6



Cibles 10.1, 10.2, 10.4

APRÈS 2019

Mise en œuvre du PDI-PTI en cohérence et articulation avec la politique des partenaires.

Le bénéficiaire du RSA dispose d'un accompagnement adapté à sa situation et est orienté vers un organisme spécialisé dans l'insertion (professionnelle, socioprofessionnelle ou sociale). Pour ce faire, le conseil départemental met en œuvre et soutient financièrement différentes actions d'insertion sociale et professionnelle susceptibles d'être mobilisées au fil du parcours en fonction des besoins du demandeur.

Il peut s'agir : d'actions collectives (exemples : mobilité, estime de soi, lutte contre l'isolement...), ou d'actions individuelles mises en place spécifiquement pour renforcer la progression (exemples : formation sur les savoirs de base, pré-qualifiante ou qualifiante).

L'ensemble de ces actions est regroupé dans le Programme Départemental d'Insertion (PDI) et le Pacte Territorial d'Insertion (PTI).

Afin de compléter l'offre d'insertion et préparer au mieux les personnes pour le retour à l'emploi, le conseil départemental soutient également financièrement les structures d'insertion par l'activité économique (SIAE). Elles représentent des solutions tremplin permettant de favoriser la réadaptation à la vie professionnelle.

RÉSULTATS OBTENUS EN 2019

Évaluation du programme départemental d'insertion 2014-2018 (PDI) et des plans locaux d'insertion (PLI).

Rédaction du PDI-PTI 2019-2022.

5982 Contrats Engagement Réciproque (CER) en 2019, augmentation de 9% par rapport à 2018.



Cibles 8.5, 8.6, 8.b, 8.9



Cible 9.2



APRÈS 2019

Job41 : Poursuite de l'action en 2020, ouverture de Job41 à l'ensemble des demandeurs d'emploi et déploiement de sa brique formation : Job Formation.

L'INSERTION PROFESSIONNELLE : JOB41

Pour faciliter la recherche d'emploi des allocataires du RSA, le conseil départemental a créé job41.fr. Ce service en ligne permet de mettre en relation les allocataires du RSA et les entreprises qui recrutent près de chez eux. Cette initiative constitue une première en France et offre une innovation dans le domaine de l'insertion professionnelle.

En 2019 deux axes de développement ont été lancés :

- la création d'un espace formation en ligne, proposant des formations locales, qualifiantes et gratuites, et correspondant aux métiers recrutant localement,
- l'ouverture de la plateforme à tous les Loir-et-Chériens, positionnant ainsi le conseil départemental comme acteur incontournable de l'emploi et de l'insertion en Loir-et-Cher.

Cette initiative a été récompensée en 2019 par trois prix nationaux : le Grand Prix des Acteurs publics, le Léonard d'Or de l'Inet, et enfin le prix France Attractive.

Plus de 30 départements ont acheté cette solution.

RÉSULTATS OBTENUS EN 2019

379 retours à l'emploi ont été recensés, soit une progression de 27 % par rapport à l'année précédente et une progression de 89 % par rapport à l'année 2017.

Ce sont 40 CDI et 59 CDD de plus de 6 mois qui ont été signés cette année, soit 26 % des sorties positives. Si le nombre de CDI signé reste stable, le nombre de CDD de plus de 6 mois a augmenté de 84 %.

4- ÊTRE SOLIDAIRE

8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE



Cibles 8.5, 8.6, 8.b, 8.9

9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE



Cible 9.2

APRÈS 2019

Ce dispositif va s'étendre aux formations professionnelles en lien avec la mise en place de Job Formation et davantage cibler les métiers en tension validés par la plateforme Job41 et ses partenaires (7 filières - 14 métiers pour 2020).

L'INSERTION PROFESSIONNELLE : CUMUL EMPLOI SAISONNIER ET RSA

Malgré tous les dispositifs et outils déployés pour répondre à la demande des recruteurs, toutes les offres d'emploi ne sont pas pourvues et certains secteurs ne parviennent toujours pas à trouver leurs publics. Notamment dans les domaines agricoles/viticoles et le tourisme où la saisonnalité joue un rôle important et également dans le secteur relatif à l'aide à la personne.

En vue de renforcer l'appui aux entreprises en expérimentant un système d'intéressement, le département a mis en place la possibilité du maintien du RSA en complément des ressources liées aux activités saisonnières.

RÉSULTATS OBTENUS EN 2019

Mise en œuvre d'une action expérimentale (juillet-décembre 2019).

50 demandes ont été accordées sur un total de 81 demandes. 64 % des accords relèvent de la filière agricole/viticole, 22 % des services à la personne et 14 % du tourisme.

1 PAS DE PAUVRETÉ



Cibles 1.3, 1.b

8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE



Cibles 8.5, 8.8

10 INÉGALITÉS RÉDUITES



Cibles 10.2, 10.4

APRÈS 2019

Réalisation de travaux dans la réserve dans les vallées de la Grand-Pierre et Vitain, via des marchés réservés par une entreprise d'insertion.

DÉVELOPPER DES MARCHÉS RÉSERVÉS ET CLAUSES D'INSERTION

Afin de développer une commande publique sociale et solidaire, le département favorise le développement de marchés réservés aux secteurs protégés ou adaptés et aux secteurs de l'insertion par l'activité économique.

Le développement des clauses d'insertion sociale dans nos marchés publics est également un objectif fort de la collectivité. Le nombre d'heures d'insertion sociale augmente sensiblement dans les marchés concernant le BTP.

RÉSULTATS OBTENUS EN 2019

12 marchés réservés : 56,3 % pour l'entretien d'espaces verts, 25,1 % pour le nettoyage de locaux et 10,8 % pour la confection et livraison de repas pour les mineurs non accompagnés. 6 nouvelles opérations ont fait l'objet de clauses d'insertion sociale représentant un total prévisionnel de 4 465 h.

Depuis 2017, 13 500 h ont été réalisées, soit environ 90 % des heures d'insertion sociale prévues dans les marchés. 101 personnes bénéficiaires dont 29 allocataires du RSA.

4-3 LOGEMENT ET RÉDUCTION DES INÉGALITÉS

10 INÉGALITÉS RÉDUITES



Cible 10.2

11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES



Cible 11.1

APRÈS 2019

Bilan du plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées 2015-2020 et écriture du plan 2021-2025.

FONDS DE SOLIDARITÉ LOGEMENT (FSL)

Le FSL est un dispositif social qui aide les ménages rencontrant des difficultés particulières et temporaires pour payer les dépenses liées à leur logement (factures, loyers...)

Le FSL finance des mesures d'accompagnement social liées au logement. Ces mesures visent essentiellement à permettre aux ménages de s'installer dans leur logement et de s'y maintenir

RÉSULTATS OBTENUS EN 2019

1093 dossiers FSL examinés, 596 aidés. Stable par rapport à 2018.

258 ménages accompagnés en matière de logement social.

10 INÉGALITÉS RÉDUITES



Cible 10.2

11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES



Cible 11.1

APRÈS 2019

Poursuite de la politique.

L'ADAPTATION DU LOGEMENT POUR LES PERSONNES ÂGÉES ET HANDICAPÉES

Le maintien à domicile de personnes âgées ou handicapées est un enjeu fort pour les années à venir. Sans l'adaptation du logement, la personne âgée ou handicapée ne peut se maintenir dans son logement et vivre de manière autonome.

Depuis plusieurs années, le conseil départemental a décidé de favoriser le maintien à domicile en finançant les travaux d'adaptation des propriétaires occupants et des locataires du parc privé.

Par ailleurs, depuis le 1^{er} janvier 2019, une nouvelle charte pour la promotion d'habitat regroupé adapté à ces personnes est en vigueur. Un guide d'instruction à destination des professionnels y a été annexé. Cette charte et son guide définissent notamment les règles d'intervention, ainsi que les modalités d'aménagement intérieur et extérieur des logements.

RÉSULTATS OBTENUS EN 2019

104 logements adaptés en 2019.

22 logements ont été construits et 2 packs domotiques installés.

4-4 ACCÈS AUX SOINS DE SANTÉ



Cibles 3.4, 3.8, 3.d

APRÈS 2019

Ce schéma est en cohérence avec les objectifs et les actions du schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public 2017-2022 (SDAASP).

Mise en œuvre du Ségur de la Santé / consultation citoyenne : en juillet 2020, lancement du « Grand débat de la santé en Loir-et-Cher » avec le concours de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA).

[« Mon avis citoyen »](#)

SCHÉMA DE SANTÉ, ACCÈS À LA SANTÉ POUR TOUS EN LOIR-ET-CHER 2015-2020

Le schéma se structure autour de 3 axes, 8 objectifs et 30 fiches actions. Dans le cadre de ce schéma, les trois orientations stratégiques visant à développer une politique de redynamisation médicale sur les territoires sont les suivantes :

- 1- favoriser l'aménagement et l'attractivité du territoire loir-et-chérien en menant des actions pour promouvoir les territoires, pour améliorer le maillage territorial et pour adapter l'offre aux contraintes territoriales,
- 2- améliorer la prévention et l'accès aux soins des populations en communiquant sur l'accès à l'offre de soins et en fédérant les acteurs locaux autour d'initiatives santé,
- 3- optimiser les conditions d'exercice des professionnels de santé par la promotion de la télémédecine, par l'amélioration de l'accueil et de la formation des étudiants, et par la coordination des acteurs de santé.

RÉSULTATS OBTENUS EN 2019

À la fin 2019, ce sont 80 % des actions qui ont été lancées dont 19 menées à terme et 5 en cours de développement.

Action transport solidarité santé des plus de 75 ans : 28 bénéficiaires en 2019, 72 transports.

Action optimisation des conditions d'exercice des professionnels de santé : 16 étudiants aidés.



Cible 3.8

APRÈS 2019

Création de l'agence d'attractivité

FAVORISER L'ATTRACTIVITÉ MÉDICALE

Pour répondre aux besoins des territoires afin d'être en mesure de faciliter l'installation des médecins et d'accompagner les collectivités dans leurs recherches de solutions locales, une nouvelle démarche d'ingénierie territoriale est à l'étude, en lien avec la création d'une agence de l'attractivité.

À noter, un travail partenarial avec l'InterSyndicale Nationale des Internes (ISNI) a abouti sur la production d'un atlas portant sur l'attractivité médicale à destination des étudiants en médecine.

RÉSULTATS OBTENUS EN 2019

En 2019, 60 contacts (contre 48 en 2018) ont été formalisés avec des partenaires locaux, des étudiants en médecine, des médecins pour les guider dans leurs démarches administratives, leur prodiguer des renseignements sur les financements possibles ou les informer sur des lieux d'installation.

4-5 SÉCURITÉ ET PRÉVENTION DES RISQUES



Cible 3.d



Cible 9.1



Cible 13.1

APRÈS 2019

Augmentation des investissements pour le SDIS 2020.

CONTRIBUTION À LA SÉCURITÉ CIVILE SUR LE TERRITOIRE DÉPARTEMENTAL : LE SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS (SDIS)

Afin de contribuer à la sécurité civile sur l'ensemble du territoire, le département soutient activement le fonctionnement du SDIS. Le SDIS se compose en 2019 de 3 centres de secours principaux, de 28 centres de secours secondaires, de 53 centres d'intervention, pour un effectif global de 209 sapeurs-pompiers professionnels et 1 619 volontaires.

RÉSULTATS OBTENUS EN 2019

3,2 M€ d'investissements immobiliers et 1,5 M€ de véhicules (dont 2 camions citernes, feux de forêt).

Participation du CD41 au budget de fonctionnement du SDIS 16 M€.



Cible 3.6



Cible 9.1

PERSPECTIVE

Déploiement du schéma départemental poids lourd pour une couverture sur l'ensemble du département à horizon 2023.

LA SÉCURITÉ SUR LES ROUTES POUR LES USAGERS

La politique routière est au cœur des missions et des compétences du conseil départemental. Elle vise à faciliter les déplacements à l'échelle du département et à offrir aux usagers de la route une infrastructure sûre, fluide qui s'intègre parfaitement dans son environnement.

Les actions menées dans ce domaine sont :

- travaux de sécurisation de points singuliers de réseaux routiers,
- exploitation et entretien courant pour faciliter les déplacements par tout temps, garantir la sécurité des usagers de la route et assurer un bon entretien du réseau routier.

Par ailleurs, en hiver, pour des routes plus sûres, un dispositif spécial est activé par le conseil départemental. Il se tient prêt à intervenir 24h/24 et 7j/7. Il informe également en temps réels des conditions de trafic, des perturbations et des conditions météo via le site routes41.fr.

RÉSULTATS OBTENUS EN 2019

4,8 M€ ont été consacrés aux tâches d'entretien.

Actions de sécurisation et d'amélioration avec l'aménagement de 4 giratoires (Noyers-sur-Cher, Neung-sur-Beuvron, Sargé-sur-Braye et Saint-Denis-sur-Loire), l'aménagement de la voie verte au niveau du secteur de Cap'Ciné.

4-6 REVITALISATION RURALE

8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE



Cible 8.3

11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES



Cible 11.a

APRÈS 2019

Élargir aux communes et communes déléguées dont la population est inférieure ou égale à 3 500 habitants, soit 18 nouvelles communes et communes déléguées et porter le montant de l'enveloppe à 5,5 M€.

LA DOTATION DE SOLIDARITÉ RURALE

C'est pour lutter contre la fracture territoriale que le conseil départemental a créé, il y a 8 ans, la dotation de solidarité rurale (DSR). Il s'agit d'un soutien financier qui est attribué par le département aux communes de moins de 2 000 habitants afin de réaliser leurs projets d'investissements. La DSR défend les territoires ruraux et soutient l'investissement local.

En 10 ans, elle a déjà accompagné 2 239 projets dans les petites communes et généré 153 M€ de travaux. Ceux-ci permettent de créer les aménagements et services indispensables à la population (travaux de voirie, de réseaux, d'aménagement de l'espace public, d'éclairage public...), tout en remplissant les carnets de commande des entreprises locales. Ce dispositif est très apprécié des 260 communes rurales concernées.

RÉSULTATS OBTENUS EN 2019

Au terme de l'année 2019, 233 projets ont abouti et font l'objet d'un versement de 4,19 M€ pour un volume global d'investissements justifiés de plus de 15,2 M€.

2 FAIM «ZÉRO»



Cible 2.4

13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES



Cible 13.2

APRÈS 2019

Maintenir une veille sur les situations fragiles en lien avec la profession agricole.

Favoriser la reprise de prairies abandonnées dans le tissu agricole.

SOLIDARITÉ TERRITORIALE AUX AGRICULTEURS AIDE SÉCHERESSE POUR LES AGRICULTEURS

Face aux crises agricoles successives, tant économiques que climatologiques qui ont fragilisé un bon nombre d'exploitations, le département a renforcé son soutien à l'association AIDEAGRI41 – dont l'activité a augmenté en 2019 – afin de repérer et surtout accompagner les agriculteurs en difficultés pour leur trouver des solutions de redressement.

De plus, suite à la forte sécheresse de 2019, le département a décidé de voter un fond d'urgence de 500 000 € destiné aux éleveurs lourdement fragilisés et dépendants des surfaces en prairies.

RÉSULTATS OBTENUS EN 2019

128 éleveurs soutenus.

INDICATEURS SUR LA FINALITÉ



Taux de bénéficiaires de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) fin décembre 2018 : 13,3 % de la population de 75 ans et plus.

Sources : DREES, Enquête Aide sociale ; Insee, estimations provisoires de population au 01/01/2019

Part de population couverte par le RSA : 4,6 % au 31/12/2018.

Sources : DREES - INSEE d'après CNAF, MSA ; Insee, estimations de population au 01/01/2019 (Résultats provisoires arrêtés début 2019)



Avec 40 296 habitants âgés de 75 ans et plus en 2017, le Loir-et-Cher figure parmi les départements qui enregistrent les plus fortes proportions de seniors : 12,1 % (contre 10,7 % pour la région et 9,4 % en métropole ; 70^e rang).



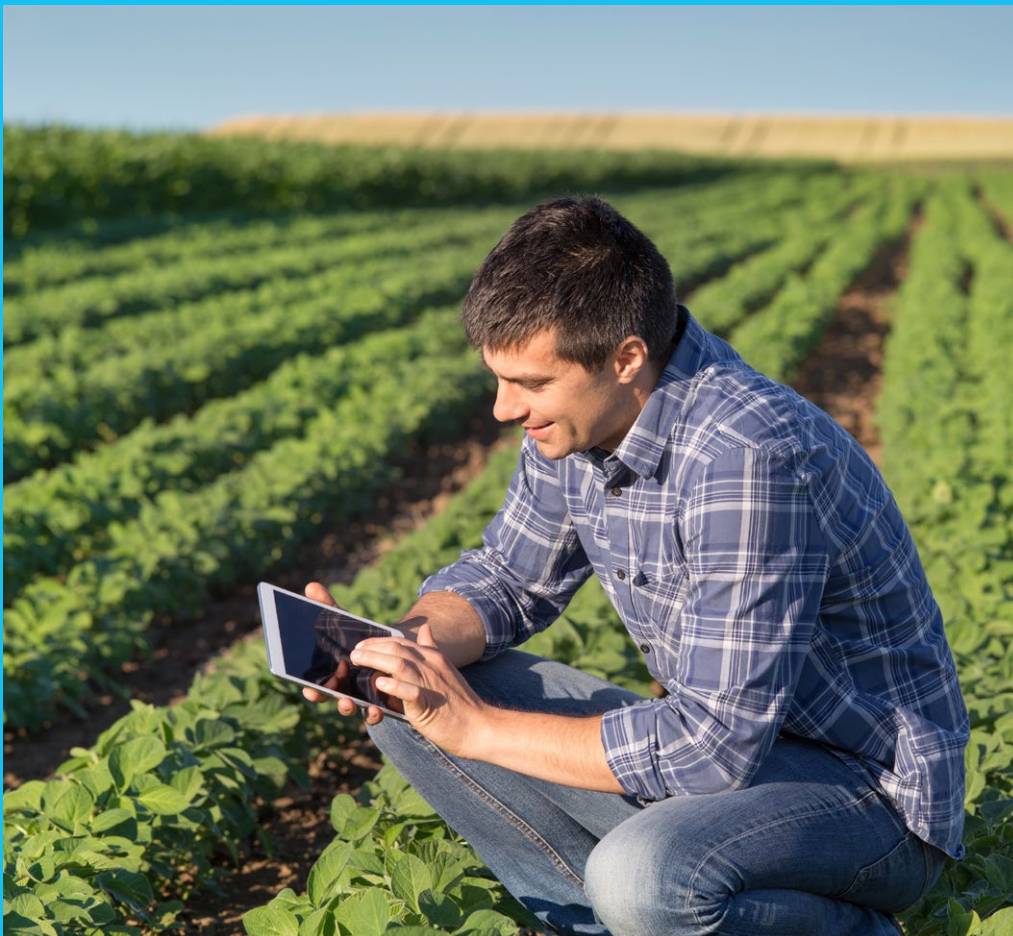
En 2019 :

- 255 accidents routiers en Loir-et-Cher, dont 113 (44%) sur RD (route départementale),
- 152 blessés hospitalisés dont 89 (58%) sur RD,
- 31 tués sur les routes du 41 dont 22 (71%) sur RD.

Source veille Direction des routes du conseil départemental

5

ENTREPRENDRE RESPONSABLE



La recherche de la rentabilité à court terme, de la production à moindres coûts et l'incitation à la consommation de masse ont conduit à négliger les impacts négatifs et les effets induits des activités productives et de la consommation de biens. Ces atteintes à la planète ont toutes des répercussions sur la santé des hommes, sur les sociétés et donc sur l'économie. De nouvelles dynamiques économiques, sociales, techniques, agricoles et industrielles doivent assurer un nouveau modèle responsable et ancré dans le développement durable. À ce titre, le département de Loir-et-Cher met en œuvre des actions exemplaires. Il est en effet important que la collectivité se tourne vers une démarche éco-socio-responsable au niveau des politiques publiques mises en œuvre, mais également en interne, « en tant que consommateur ».

5-1 ÉCORESPONSABILITÉ DES SERVICES PUBLICS

12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES



Cibles 12.4, 12.5, 12.6, 12.7

APRÈS 2019

Intégration des obligations nouvelles issues de la loi du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire.

Le recyclage des produits en fin de vie sera également un objectif important.

Obtention du [Label imprim vert](#).

Poursuite de l'objectif "zéro papier".

POLITIQUE ACHAT

Le conseil départemental de Loir-et-Cher poursuit sa stratégie d'achat pour faire de la commande publique un véritable levier en matière de protection de l'environnement, de progrès social et de développement économique. Le plan dont la mise en œuvre est progressive sur la période 2018/2021 comprend près de 50 actions qui se déclinent en 3 axes : l'achat durable, l'achat responsable et l'achat local.

RÉSULTATS OBTENUS EN 2019

Développement accru des produits d'entretien écolabellisés dont la part en dépenses s'établit à 94,6 %.

Création de l'opération « Troc/Destock » permettant de récupérer dans les services des fournitures de bureau inutilisées en bon état et de les distribuer à d'autres services qui en ont besoin.

Vêtements de travail : mise en place du remplacement à l'usure et non plus systématique, et recyclage de certains équipements.

19 400 tonnes d'enrobés recyclés sur les routes : soit 31,5 % du tonnage global.

Hausse notable de la part de l'achat local qui a représenté 56,8 % du volume financier total de 44 M€ contre 42,6 % en 2018.

Ventes de mobiliers, matériels et véhicules et éventuellement don à des associations.

5-2 DÉVELOPPEMENT DE LA RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE DES ORGANISATIONS

2 FAIM «ZÉRO»



Cible 2.4

13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES



Cible 13.2

17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS



Cibles 17.14, 17.17

DÉMARCHE HVE (HAUTE VALEUR ENVIRONNEMENTALE) DES EXPLOITATIONS AGRICOLES

D'ici 2022, la loi Egalim imposera aux restaurants collectifs de s'approvisionner à 50 % de produits sous certification de qualité dont au moins 20 % de produits bio. Aussi, le département se mobilise afin d'augmenter le nombre d'agriculteurs certifiés haute valeur environnementale (HVE).

En collaboration avec la Chambre d'agriculture de Loir-et-Cher, une démarche de certification HVE3 à l'échelon départemental est initiée avec le soutien du département pour 3 ans.

RÉSULTATS OBTENUS EN 2019

Budget total voté en 2019 : 18 300 €.

APRÈS 2019

Objectif 2020 : 50 agriculteurs engagés dans la certification.



Cible 2.4



Cible 12.6



Cible 17.14

APRÈS 2019

Développer la démarche marketing et définition des objectifs de la stratégie RSE et des enjeux majeurs.

[TERA41 \(terre d'engagement et de responsabilité agricole\).](#)

DÉMARCHE RSE (RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ENTREPRISES) DES EXPLOITATIONS AGRICOLES

Le département accompagne la profession agricole pour la mise en place d'une démarche de Responsabilité Sociétale de l'Entreprise agricole du Loir-et-Cher. L'objectif est d'accélérer la transformation écoresponsable de l'agriculture, de renforcer la performance des exploitations et valoriser les actions et le savoir-faire écologique.

Le département de Loir-et-Cher est le 1^{er} département à porter une telle initiative sur l'ensemble de son territoire.

RÉSULTATS OBTENUS EN 2019

Lancement de la démarche.



Cibles 8.5, 8.8



Cibles 10.3, 10.4

APRÈS 2019

Démarche « vis mon métier ».

DÉMARCHE « QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL » (QVT)

La collectivité a poursuivi le développement d'actions contribuant à la QVT, notamment à travers :

- l'assouplissement du règlement de télétravail, pour mieux répondre aux attentes des agents,
- l'organisation d'ateliers de sensibilisation pour les managers,
- l'organisation de la semaine QVT avec des actions ciblées sur le handicap,
- la poursuite des séances de sophrologie et pilate contribuant au bien-être .

RÉSULTATS OBTENUS EN 2019

Structuration et communication sur la politique QVT de la collectivité



Cible 17.14

APRÈS 2019

Compléter le guide avec les dispositifs d'aides financières à destination des communes et intercommunalités.

RÉALISATION D'UN GUIDE DE L'INGÉNIERIE

Le conseil départemental agit quotidiennement pour les Loir-et-Chériens à travers une mosaïque de prestations, de services directs et indirects qui touchent les aménagements routiers, le sport, la culture, l'environnement, la solidarité envers les personnes les plus fragiles. Afin d'aider les communes et intercommunalités, le département a réalisé un [guide de l'ingénierie territoriale](#) qui leur permet de trouver le service que la collectivité peut leur apporter et les modalités nécessaires pour le solliciter.

RÉSULTATS OBTENUS EN 2019

Lancement et distribution du Guide de l'ingénierie à l'occasion du carrefour des territoires en octobre 2019 : rassemblement annuel à destination des collectivités locales, leurs élus et leurs agents territoriaux pour les aider à répondre aux grands enjeux auxquels ils sont confrontés.

9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE



Cible 9.1

13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES



Cible 13.a

15 VIE TERRESTRE



Cibles 15.a, 15.b, 15.8

APRÈS 2019

Reconstruction du dispositif.

DOTATION DÉPARTEMENTALE AMÉNAGEMENT DURABLE (DDAD)

Le département a reconduit son programme de soutien destiné aux projets comportant au moins une dimension durable relative à l'un des cinq grands enjeux identifiés :

1. le développement des mobilités douces,
2. la protection de la biodiversité,
3. l'aménagement du territoire,
4. la préservation de l'eau,
5. l'amélioration du cadre de vie.

RÉSULTATS OBTENUS EN 2019

1 M € permettant de soutenir 61 projets de collectivités .

3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE



Cible 3.4

8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE



Cible 8.8

10 INÉGALITÉS RÉDUITES



Cible 10.2

16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES



Cible 16.6

APRÈS 2019

Au programme de 2020 : de l'information, de l'immersion en réalité virtuelle, du théâtre interactif, des échanges avec les agents et les managers... Avec un seul objectif : intégrer à la politique « Qualité de vie au travail » de la collectivité le volet handicap qui permettra de changer le regard sur les différences.

SEMAINE HANDICAP AU TRAVAIL

Faire équipe avec un travailleur handicapé peut susciter des appréhensions. Afin de changer le regard des agents sur le handicap au travail, une semaine de sensibilisation leur est proposée avec différentes actions : conférence, table ronde, saynètes, stands d'associations...

RÉSULTATS OBTENUS EN 2019

Environ 200 agents ont participé aux animations proposées sur le thème « et demain, si c'était vous ? » dans le cadre de la Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées.

Mercredi 20 novembre, Ryadh Sallem, athlète paralympique charismatique, a donné une conférence sur le thème « Handicapé, c'est pas un métier ».

Au 1^{er} janvier 2019, 117 agents étaient reconnus travailleurs handicapés représentant un taux de 7,4 % de l'effectif rémunéré à cette date (effectif permanent, agents saisonniers et en renfort, collaborateurs de cabinet, assistants familiaux, contrats aidés). La loi de 2005 exige un minimum de 6%.



Cibles 3.4, 3.5, 3.8



Cible 8.8

APRÈS 2019

Innovation dans la formation premier secours ; sensibilisation échauffement avant prise de poste, sensibilisation harcèlement au travail.

FORMATIONS PRÉVENTIONS

Le service prévention et santé au travail a mis en place en 2019 trois formations :

- prévention des TMS (troubles musculo-squelettiques) destinée aux agents des collègues,
- postures de travail, destinée aux secteurs administratifs et sociaux,
- journées d'échanges pour la prévention de l'usure physique pour les agents des routes.

RÉSULTATS OBTENUS EN 2019

Embauche d'un ergonome.

98 agents formés.



Cible 9.c



Cible 16.10

APRÈS 2019

Promouvoir davantage les outils qui peuvent simplifier la vie des agents.

Montrer ce que le numérique peut apporter, ne pas le subir mais savoir profiter de ses atouts, telles sont les ambitions de cette toute nouvelle DirNum.

AUDIT DIRECTION NUMÉRIQUE

Parce que le numérique concerne tout le monde et afin d'adapter au mieux l'organisation du traitement des projets et du système d'information à l'ambition numérique de notre collectivité, 2 audits ont été réalisés : un de maturité, l'autre de sécurité.

Le rôle du département est à la fois de simplifier la vie des citoyens, des associations, des entreprises de Loir-et-Cher en mettant en place des téléservices par exemple. Il consiste également à faciliter le quotidien des agents de la collectivité en les accompagnant à acquérir la culture numérique suffisante pour répondre aux attentes des Loir-et-Chériens.

RÉSULTATS OBTENUS EN 2019

Nouvelle organisation et nouvelle gouvernance de la direction numérique.



Cible 16.6



Cible 17.14

APRÈS 2019

Déploiement d'actions pour appropriation et mise en œuvre concrètes de ces valeurs auprès des collaborateurs.

CHARTRE DE MANAGEMENT

Dans la continuité de la charte des valeurs et à l'instar de nombreuses collectivités et entreprises, le conseil départemental a défini dans un document, les grands axes de sa politique managériale. Les objectifs sont multiples : partager une vision commune, renforcer la cohésion au sein des équipes, identifier les comportements clés du manager et de l'agent, favoriser l'intégration des nouveaux venus, permettre à tous de progresser et de prendre du recul sur les pratiques.

Cette action s'inscrit dans la démarche sur la qualité de vie et le bien-être au travail.

RÉSULTATS OBTENUS EN 2019

Après échanges dans les comités de direction, un comité de rédaction composé d'agents et de managers volontaires a finalisé le document.

Présentation du document au CHSCT (Comité Hygiène Sécurité Conditions de Travail) le 3 octobre et au comité technique le 8 octobre.

8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE



Cibles 8.5, 8.6

17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS



Cible 17.14

APRÈS 2019

Réalisation du diagnostic, mise en place du plan d'actions et démarrage de sa mise en œuvre.

Projet certification ISO 9001 dans certaines missions de solidarités.

CHARGE DE TRAVAIL

Le constat réalisé depuis plusieurs années est que la charge de travail des agents de la Direction générale adjointe des solidarités (DGAS) connaît une intensification, non seulement en termes de nombre de dossiers à traiter par personne, mais aussi des transformations rendant plus complexes sa mesure et sa répartition. Une démarche d'évaluation et de régulation a donc été initiée par la collectivité traduisant sa volonté de comprendre, d'évaluer la charge de travail et de mieux la réguler en optimisant sa répartition.

RÉSULTATS OBTENUS EN 2019

Présentation de la démarche, préparation et co-construction des outils.

4 ÉDUCATION DE QUALITÉ



Cible 4.4

9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE



Cible 9.4

13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES



Cible 13.3

APRÈS 2019

Des projets collectifs qui seront peut-être les startups de demain !

3^E STARTUP WEEKEND BLOIS : L'INNOVATION AU SERVICE DU CLIMAT

Pour la 3^e édition de ce marathon créatif, organisé avec le soutien du conseil départemental, l'association Loir-et-Cher Tech avait pour ambition de mettre l'innovation au service de la préservation de notre planète. Durant 54 h, les 70 participants ont développé, par équipes, des projets novateurs susceptibles d'avoir un effet positif sur le climat.

RÉSULTATS OBTENUS EN 2019

5 projets ont été récompensés par le jury :

- 1^{er} prix - Les P'tits Tips : outil permettant le développement de micro-dons pour le financement d'associations environnementales,
- 2^e prix - Yaka : service de trajets partagés destiné aux salariés,
- 3^e prix - Greenpod project : accompagner de futurs propriétaires avec le développement d'une nouvelle forme d'habitat, à partir de containers,
- prix du jury - Panier sec : création d'un séchoir autonome pour limiter le gaspillage des fruits et légumes,
- prix Banque populaire - Ecoach : application destinée à favoriser le développement des bonnes pratiques environnementales.



Cible 4.4



Cibles 8.5, 8.6

SERVICE CIVIQUE

Le département s'est engagé depuis une dizaine d'années, dans une démarche d'accueil de jeunes volontaires au titre du service civique. Les missions doivent viser un objectif d'intérêt général dans des domaines reconnus prioritaires pour la nation. En 2019, le département a ouvert des missions dans les services sociaux, à la direction de la lecture publique, aux archives départementales, à la Maison Bleue 41 et dans les collèges en partenariat avec le réseau CANOPÉ de Loir-et-Cher.

APRÈS 2019

Prévisionnel d'environ 10 accueils et développement des missions en 2020 : 2 nouvelles missions.

En environnement, avec la sensibilisation du public à l'alimentation en circuits courts et au programme miel et pollinisateurs.

Mise en place d'actions d'accompagnement auprès des publics fragiles en bibliothèque (Fréteval et Mondoubleau).

RÉSULTATS OBTENUS EN 2019

7 missions ouvertes en 2019.

Un total de 14 jeunes volontaires de 18 à 25 ans accueillis.

INDICATEURS SUR LA FINALITÉ



Part de l'agriculture biologique dans la surface agricole utilisée : 3,5 % en 2019 (8,5% pour la moyenne française).

Source : Agence bio.

Au total, en 2019, les surfaces engagées en agriculture biologique dans le département atteignent 10 033 hectares dont 7 350 sont certifiés bio.



La surface consacrée à l'agriculture biologique en Loir-et-Cher a progressé de 69 % entre 2011 et 2019 (+ 4 100 ha environ).

En Loir-et-Cher, le nombre total d'exploitations agricoles engagées en bio (certifiées bio et conversion) a été multiplié par 1,6 depuis 2011, passant de 139 à 218 en 9 ans.





CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LOIR-ET-CHER
Hôtel du département, place de la République 41020 Blois Cedex
T. 02 54 58 41 41
www.departement41.fr